

#### Karine Rance

# L'émigration nobiliaire française en Allemagne : une «migration de maintien» (1789-1815)

In: Genèses, 30, 1998. pp. 5-29.

#### Résumé

■ Karine Rance: L'émigration nobiliaire française en Allemagne: une «migration de maintien» (1789-1815) L'exploitation d'un corpus de sources à caractère autobiographique a permis d'affiner le modèle d'analyse des migrations proposé par Paul-André Rosen- tal [Annales ESC 1990). D'après ces documents, les nobles émigrés en Allemagne pendant la Révolution française ont effectué une «migration de maintien» : la France était à leurs yeux «l'espace investi», le cadre dans lequel ils souhaitaient réaliser leurs projets, alors que l'Allemagne n'était qu'un « espace-ressources», un lieu de survie temporaire.

#### Abstract

Karine Rance: The Emigration of French Nobles to Germany: "maintenance migration" (1789- 1815) Using a body of autobiographical? sources has allowed the author to refine the model for migration analysis proposed by Paul- André Roséntal (Annales ESC 1990). According to these documents; the emigration of nobles to Germany. during the French- Revolution can be described as a "maintenance migration". In their eyes, France was the 1 "invested area", the framework in which they wished to carry out \* their projects, whereas Germany was only a "resource area", a place for temporary survival.

#### Citer ce document / Cite this document :

Rance Karine. L'émigration nobiliaire française en Allemagne : une «migration de maintien» (1789-1815). In: Genèses, 30, 1998. pp. 5-29.

doi: 10.3406/genes.1998.1494

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/genes\_1155-3219\_1998\_num\_30\_1\_1494



Genèses 30, mars 1998, pp. 5-29

L'ÉMIGRATION

NOBILIAIRE

FRANÇAISE EN

ALLEMAGNE:

**UNE «MIGRATION** 

**DE MAINTIEN»** (1789-1815)

'une des particularités de l'émigration contre-révolutionnaire est le retour massif en France de ses ✓acteurs, après un séjour de dix à quinze ans en Allemagne. Ce retour, qui s'oppose à l'enracinement des huguenots, est lié aux contextes politiques français et allemand. Mais l'évolution du rapport à autrui, incarné aussi bien par l'Allemagne que par la France, est également déterminée par les caractéristiques propres à chaque groupe de migrants.

Il est d'usage de classer les migrants en fonction de données sociologiques: les typologies distinguent des migrations «professionnelles», «religieuses», «politiques» etc. Ces classifications, liant l'attitude des migrants aux seules causes de leur départ, aboutissent à un déterminisme comportemental d'autant plus excessif que les causes d'une migration sont multiples et que le motif invoqué par les migrants n'est pas toujours le plus décisif.

Paul-André Rosental propose une autre typologie fondée sur l'observation du rapport entretenu par les migrants avec les espaces d'origine et d'accueil. Ceci permet de définir d'une part des «migrations de rupture» (les liens avec le pays d'origine se délitent, le pays d'accueil est «l'espace investi», le lieu où le migrant envisage de concrétiser ses projets), et d'autre part des «migrations de maintien» (le pays d'origine reste le cadre dans lequel le migrant souhaite réaliser ses objectifs, le pays d'accueil n'est qu'un «espace-ressources»)1.

Karine Rance



<sup>1.</sup> Paul-André Rosental, «Maintien/rupture: un nouveau couple pour l'analyse des migrations », Annales ESC, 1990, juillet-septembre, pp. 1403-1431. Par « Allemagne », j'entends l'ensemble des pays de langue allemande.

Émigrés, vagabonds, passeports

Karine Rance
L'émigration nobiliaire française
en Allemagne: une « migration
de maintien » (1789-1815)

L'hétérogénéité du groupe étudié pose un autre problème. L'État français révolutionnaire a tenté en vain, à travers de multiples lois, de définir une catégorie «émigrés »². Mais les réajustements continuels dont ces lois ont fait l'objet en montrent l'imperfection: on y trouve, regroupés sous une même dénomination, les nobles contre-révolutionnaires, leurs domestiques, les prêtres réfractaires, les paysans alsaciens, etc. Les définitions données par les gouvernements allemands ne sont pas plus précises puisque des travailleurs frontaliers par exemple, peuvent être considérés comme des émigrés. Enfin l'identification collective des «émigrés» est équivoque.

Faute de pouvoir déterminer les contours objectifs d'une catégorie «émigrés», il me semble préférable de centrer l'étude sur un «sous-groupe» spécifique. Les témoins retenus pour cette étude, qui s'inspire d'une recherche en cours, sont tous issus du milieu nobiliaire, et constituent l'archétype de l'émigré légendaire parti de France pour restaurer «le trône et l'autel».

Cette étude repose essentiellement sur l'exploitation d'un corpus d'une centaine de mémoires. Les auteurs les ont en général écrits à la fin de leur vie, après leur retour en France. L'écriture intervient donc dès la Restauration pour certains, mais seulement dans les années 1850 ou 1860 pour les plus jeunes. Une dizaine de mémoires ont été écrits par des femmes, autant par des émigrés qui n'avaient pas atteint l'âge adulte quand ils ont quitté la France avec leurs parents. La plus grande partie des auteurs sont des militaires. Les mémorialistes ont 25 ans en moyenne en 1789, mais ceci cache de grands écarts (de deux à cinquante-trois ans). Les publications sont le plus souvent posthumes, et se sont déroulées en deux vagues successives: la première sous la Restauration, la seconde sous la III<sup>e</sup> République, puis se sont poursuivies jusqu'à nos jours.

Les sources privées donnent un éclairage particulier aux questions d'enracinement, révélant les choix effectués en Allemagne par les migrants. Les mémoires sont d'autant plus significatifs qu'ils offrent la vision de l'expérience reconstruite par les émigrés après leur retour en France. Ceux-ci ont alors plus de recul et sont en mesure de mieux comprendre les décisions qu'ils ont prises en Allemagne. Il serait trop long de détailler ici la démarche critique suivie<sup>3</sup>. On peut citer toutefois les différents biais

- 2. Pour une mise au point récente sur les notions de catégorie sociale et de groupe, voir Gérard Noiriel, «Représentation nationale et catégories sociales. L'exemple des réfugiés politiques», *Genèses*, n° 26, avril 1997, pp. 25-54.
- 3. Article à paraître à ce sujet dans la Revue d'histoire moderne et contemporaine.
- 4. André Gain, *La Restauration* et les biens des émigrés, Nancy, Société d'impressions typographiques, 1928, 2 vol.

# Émigrés et huguenots

#### L'émigration:

Le terme «émigration», assez répandu à partir de 1750, s'applique alors essentiellement aux huguenots. À partir de 1789, il désigne les contre-révolutionnaires qui se rassemblent à Coblence auprès des frères du roi.

Les émigrés contre-révolutionnaires sont partis par vagues successives en 1789, 1790 et 1791 puis à un rythme plus lent jusqu'en 1797 environ, date des premiers retours définitifs. La très grande majorité, profitant des mesures napoléoniennes d'amnistie, est rentrée en France sous l'Empire, dès 1801-1802; une minorité d'ultra-royalistes a attendu la Restauration. Rares sont ceux qui sont restés définitivement à l'étranger. Ces mouvements s'accompagnent entre 1789 et 1800 de retours provisoires en France, de déplacements à l'intérieur d'un même pays, et d'un pays à l'autre. La guerre entre la France et les puissances coalisées provoque en 1792 la dispersion des rassemblements de Coblence et de Worms. Les émigrés s'égaillent alors sur l'ensemble du territoire allemand, en Angleterre, en Espagne, en Russie, aux États-Unis...

On est donc confronté à une population mouvante difficilement comptabilisable. Les listes d'émigrés établies en France ou à l'étranger ne sont pas fiables, et le nombre exact des émigrés reste inconnu. Pour donner un ordre de grandeur cependant, il faut savoir que l'hypothèse basse est de 100 000 émigrés<sup>4</sup>, l'hypothèse haute de 150 000<sup>5</sup> (la France compte alors environ 26 millions d'habitants). La composition sociale de ce groupe est encore plus difficile à déterminer, car elle a évolué selon les périodes. La noblesse représenterait, selon D. Greer, 16 à 25 % des émigrés. Retenons d'une part que les nobles étaient minoritaires en émigration, et d'autre part que la grande majorité des nobles français n'a pas émigré.

# Le refuge:

Le nombre des huguenots ayant émigré un siècle plus tôt est tout aussi difficile à établir, mais ces derniers représentaient une proportion beaucoup plus importante de la population française. 200 000 à 300 000 protestants auraient quitté la France aux alentours de la révocation de l'édit de Nantes (1685)<sup>6</sup>, alors que la population française était beaucoup moins nombreuse (environ 15 millions d'habitants).

Les huguenots se sont rendus dans divers pays d'Europe et d'Amérique, et s'y sont le plus souvent établis définitivement. Il leur faut attendre la Révolution française pour obtenir le droit de rentrer en France. Ils ne semblent pas avoir été très nombreux à en avoir profité.

dont l'historien doit tenir compte à la lecture des mémoires. Le regard du mémorialiste a subi des déformations liées au temps et il peut donner *a posteriori* une cohérence trompeuse à ses choix. Le caractère rétrospectif de ces documents implique donc une comparaison avec des sources contemporaines de l'expérience telles que des correspondances ou des journaux intimes. Récits à caractère autobiographique, les mémoires ont été influencés par leur contexte génétique (politique, littéraire, biographique) que l'historien doit examiner. Enfin, le plus souvent, ces ouvrages n'étaient pas destinés par leurs auteurs à un large public mais à un lectorat choisi. La publication (outre les modifications que l'éditeur peut apporter au texte) en modifie le statut<sup>7</sup>. Il faudrait donc, dans la

- 5. Donald Greer, The Incidence of the Emigration during the French Revolution, Cambridge, Harvard University Press, 1951. Le duc de Castries estime même qu'il devait y avoir 300 000 émigrés.
- 6. Voir Myriam Yardeni. Le Refuge protestant. Paris. Puf. 1985, p. 49.
- 7. Voir Roger Chartier. « Le monde comme représentation ». Annales ESC, novembre-décembre 1989, n° 6, pp. 1505-1520; Frédéric Briot, Usage du monde, usage de soi. Enquête sur les mémorialistes d'Ancien Régime, Paris, Éd. du Seuil. 1994.

Émigrés, vagabonds, passeports

Karine Rance
L'émigration nobiliaire française
en Allemagne: une « migration
de maintien » (1789-1815)

8. Voir A. de Antoine, *Histoire* des émigrés français (1789-1828), 3 vol., Paris, Hivert, 1828.

9. Ernest Daudet, Histoire de l'émigration pendant la Révolution française, Paris, 1904-1907, 3 vol.; Duc de Castries, Les Hommes de l'émigration, Paris, Tallandier, 1979; La Vie quotidienne des émigrés, Paris, Hachette, 1966; Ghislain de Diesbach, Histoire de l'émigration, Paris, Perrin, 1975. Le livre de Jean Vidalenc (Les Émigrés français 1789-1825, Caen, Presse universitaire de Caen, 1969) se détache très nettement des précédents, mais reste assez descriptif. Beaucoup plus original, le livre de Ferdinand Baldensperger est sans aucun doute le plus intéressant (Le Mouvement des idées dans l'émigration française (1789-1815), Paris, Plon, 1924, 2 vol.).

10. Voir Peter Veddeler, Französische Emigranten in Westfalen, 1792-1802. Ausgewählte Quellen, Selbstverlag Nordrhein, Munster, 1989; Rödel Volker, Die Französische Revolution und die Oberrheinlande (1789-1798), Sigmaringen, 1991; Sabine Diezinger, Französische Emigranten und Flüchtlinge in der Markgrafschaft Baden (1789-1800), Frankfurt/Main, 1991; Elisabeth Kruse, Die Emigranten der französischen Revolution in Kurhannover, Verlag Hahnsche Buchhandlung Hannover, 1990; Arnulf Moser, Die französische Emigrantenkolonie in Konstanz während der Revolution (1792-1799), Sigmaringen, 1975.

11. Fred E. Schrader, «Revolutions und Emigrationsmemorien in der Restauration: ein mentalitätsgeschichtliches Korpus», Frankreich 1815-1830, Stuttgart, 1993; Jürgen Voss, «Oberrheinische Impressionen aus Memoiren und Tagebüchern französischer Emigranten der Revolutionszeit», Deutsch-französische Beziehungen im Spannungsfeld von Absolutismus, Aufklärung und Revolution, Berlin, 1992.

mesure du possible, retrouver le manuscrit, ou d'autres mémoires non publiés.

Les études françaises sur l'émigration sont souvent très partisanes. Le courant républicain tend à prouver l'existence d'un complot aristocratique, et considère l'émigration comme une trahison. L'historiographie royaliste insiste sur les drames vécus par les émigrés afin de les réhabiliter<sup>8</sup>. La plupart de ces ouvrages, tous courants confondus, fourmillent de détails et d'anecdotes plaisantes, mais tiennent pour acquis ce qu'est un émigré, sans chercher ni à définir le terme, ni à en expliquer le phénomène<sup>9</sup>. En Allemagne<sup>10</sup>, les études sont régionales et les auteurs mettent l'accent sur des sources et des problématiques allemandes. Le corpus des mémoires d'émigrés n'a jamais été étudié de façon systématique<sup>11</sup>. Les mémoires sont souvent considérés comme sources secondaires ou comme illustration d'un propos théorique. Seuls les ouvrages les plus informatifs ou ceux de quelques mémorialistes connus ont été parfois utilisés, mais sans réflexion critique préalable.

Un premier aspect de cet article est destiné à montrer que les émigrés n'ont pas mené une stratégie d'enracinement en Allemagne. Ce processus sera expliqué dans un deuxième temps par un ensemble de facteurs qui provoquent chez les émigrés une réaffirmation de leur identité française au cours de leur séjour en Allemagne.

# L'Allemagne, «espace-ressources» ou «espace investi»?

Quatre critères ont été retenus comme indicateurs du type de migration: le désir d'intégration dans des réseaux de sociabilité allemands, l'apprentissage de la langue et la curiosité à l'égard de la culture allemande, l'investissement dans l'économie locale, et la volonté d'obtenir des États d'accueil un statut politique spécifique ou de jouer un rôle dans la politique locale.

#### Réseaux de sociabilité

Après leur arrivée en Allemagne et la séparation provisoire d'avec le milieu d'origine, les émigrés ont recréé de nouveaux réseaux de sociabilité. Les tentatives pour s'intégrer dans les réseaux allemands pourraient être considérées comme l'expression d'un désir d'enracinement.

Examinons en premier lieu les relations des émigrés avec la noblesse allemande, puisque les émigrés nobles vont chercher à entrer principalement en relation avec leurs pairs. Les nobles français présentés aux souverains allemands et ayant accès à leurs cours étaient très peu nombreux. Les mémoires donnent quelques exemples de personnes reçues à la cour de Berlin<sup>12</sup>, à celle de Vienne<sup>13</sup>, de Weimar<sup>14</sup>, de Brunswick... Les Français se posaient alors en observateurs des mœurs allemandes, sans nouer de liens intimes mais uniquement des relations très superficielles.

Des relations auraient pu être tissées en dehors du contexte curial. Mais seuls les mémorialistes qui n'avaient pas atteint l'âge adulte lorsqu'ils sont arrivés dans les territoires allemands, se sont liés d'amitié avec des personnes rencontrées au couvent ou dans un régiment étranger. Ces amitiés ont parfois survécu au retour en France. Leurs aînés restaient à l'écart des réseaux allemands de sociabilité nobiliaire, comme l'indique Neuilly au sujet de sa mère:

«Je déplorai alors ce que j'avais souvent regretté pour elle, c'est qu'elle se fût peu à peu retirée de la société allemande, qui l'avait si fort recherchée, et qu'elle avait goûtée beaucoup, dans les premiers temps »<sup>15</sup>.

Les relations avec la bourgeoisie, le peuple des villes ou celui des campagnes étaient très limitées: les contacts étaient professionnels, ou liés à la vie quotidienne. Si plusieurs mémorialistes expriment leur estime ou leur gratitude à l'égard d'une personne qui les a aidés à un moment crucial, l'amitié n'est jamais évoquée.

Les émigrés adultes étaient plus enclins à rester entre nobles Français, car ils retrouvaient dans cette société des habitudes et des références connues. Ils s'entraidaient, et pouvaient ensemble évoquer la France d'Ancien Régime et leurs espoirs de retour.

Les mariages mixtes, enfin, sont rares. En outre les cas d'exogamie ne doivent pas être systématiquement interprétés comme le signe d'une stratégie d'enracinement dans le pays d'accueil, puisque plusieurs émigrés ayant épousé des femmes allemandes sont rentrés avec elles en France<sup>16</sup>. De plus, en Prusse tout au moins, il semblerait qu'une femme épousant un étranger perde ses droits de sujet du roi de Prusse. L'avantage politique que l'époux français aurait pu tirer de cette union serait dès lors trop mince pour que le mariage ait été conclu

- 12. Marquise de Nadaillac, Mémoires de la marquise de Nadaillac, duchesse D'Escars, Paris, Émile-Paul, 1912; duc Des Cars, Mémoires du duc Des Cars..., Paris, Plon, 1890, 2 vol.
- 13. Baronne du Montet, Souvenirs de la Baronne du Montet, (1785-1866), Paris, Plon-Nourrit, rééd. 1914.
- 14. Baron de Vitrolles, Souvenirs autobiographiques d'un émigré (1790-1800), Paris, Émile-Paul frères, 1924.
- 15. Comte de Neuilly, *Dix ans d'émigration*, Paris, C. Douniol, 1865, pp. 328-329.
- 16. Je prends ici l'exemple d'un émigré qui épouse une Allemande car c'est dans ce sens, en général, qu'étaient conclues les alliances matrimoniales. Les femmes étaient en effet moins nombreuses en émigration que les hommes, et les émigrées étaient souvent déjà mariées (elles avaient émigré pour suivre leur époux). Quant aux jeunes filles ayant émigré avec leurs parents, appauvries et d'une noblesse récusable aux yeux des Allemands, leurs chances de pouvoir conclure un mariage avec un Allemand étaient assez réduites. En cas de mariage exogame, les femmes allemandes sont le plus souvent issues de la bourgeoisie.

Émigrés, vagabonds, passeports

Karine Rance
L'émigration nobiliaire française
en Allemagne: une « migration
de maintien » (1789-1815)

par l'émigré dans le but de faciliter une implantation définitive dans le pays<sup>17</sup>.

Les mariages endogames n'étaient toutefois pas plus répandus. On observe en revanche une floraison des alliances matrimoniales après le retour en France, comme si les émigrés avaient suspendu le cours de leur vie et leurs projets pendant le séjour en Allemagne. Il est intéressant de noter que ces mariages conclus en France sont endogames, dans la mesure où ils unissent souvent d'anciens émigrés ou descendants d'émigrés.

Les émigrés se sont donc peu intégrés aux réseaux allemands. Ils ont de plus conservé des liens avec leurs familles restées en France (sauf pendant la période de la Terreur au cours de laquelle il était trop dangereux pour les Français de correspondre avec des émigrés). Ils obtenaient ainsi des nouvelles et un soutien financier. La conservation de relations avec le pays d'origine est symptomatique d'une migration de maintien.

# Apprentissage de la langue

Rares sont les mémorialistes qui parlaient allemand avant d'arriver en Allemagne, et plus rares encore sont ceux qui l'ont appris sur place. Les émigrés estimaient superflu d'apprendre une langue étrangère quand, à la cour comme à la ville, une grande partie de la noblesse et de la bourgeoisie allemandes maîtrisait assez bien le français pour que ce soit la langue véhiculaire. Cette lacune était plus gênante à la campagne: les échanges pouvaient alors s'y faire en latin si, par chance, un pasteur se trouvait sur le chemin de l'émigré désemparé. Enfin, dans les cas d'urgence, les émigrés qui parlaient allemand étaient mis à contribution comme interprètes.

D'après les mémoires, trois facteurs au moins ont favorisé l'apprentissage de l'allemand: l'oisiveté, la curiosité à l'égard de la culture et l'intérêt économique.

L'oisiveté, désormais réprouvée par les émigrés, incitait chacun à occuper un emploi militaire ou civil ou, à défaut à avoir une activité intellectuelle. Ainsi Vitrolles, qui quitta l'armée après son mariage, se sentait coupable vis-à-vis de ses anciens camarades d'être inactif. Il décida pour vaincre son désœuvrement de reprendre une formation intellectuelle interrompue par la Révolution. Sous l'influence de la duchesse de Bouillon, sa belle-mère, il a appris l'allemand et lu les ouvrages d'auteurs allemands.

17. Il serait intéressant de mener plus loin cette piste de recherche par le biais de documents d'ordre juridique. Cela pourrait constituer un élément supplémentaire d'explication du faible nombre des mariages mixtes.

L'apprentissage de la langue peut être considéré comme un instrument de mesure de la curiosité à l'égard de la culture allemande, et inversement la mauvaise connaissance de la langue comme un obstacle à la découverte de cette culture. En dehors des grandes figures de l'émigration telles qu'Adalbert Chamisso<sup>18</sup> ou Charles de Villers, quelques mémorialistes de moindre envergure s'y sont intéressés comme Norvins qui a fréquenté un temps l'université de Göttingen<sup>19</sup>, ou Certain de La Meschaussée qui s'est entretenu avec Klopstock à plusieurs reprises<sup>20</sup>. Mais dans l'ensemble les auteurs font preuve d'une bien piètre curiosité: la culture allemande n'est jamais évoquée dans la plupart des mémoires. Du reste les mémorialistes ne s'intéressaient pas plus à la culture française. La plupart étaient des officiers, dont la formation littéraire était limitée, et concernait plus souvent les classiques grecs et latins que les philosophes des Lumières. On comprend que de telles personnes aient eu peu à apporter aux Allemands cultivés qui connaissaient bien les philosophes français<sup>21</sup>, et que les échanges aient été très limités. En outre les Allemands semblent alors moins intéressés par la culture française: des débats rapportés dans les mémoires, comme celui que Vitrolles a eu avec Goethe<sup>22</sup>, concernent les spécificités de la culture allemande comparée aux cultures française et anglaise, et non la culture française elle-même<sup>23</sup>.

L'apprentissage de la langue peut enfin être lié à la volonté d'un migrant de concrétiser des projets économiques en Allemagne. Certain de La Meschaussée a ainsi appris l'allemand sur le conseil de son protecteur allemand afin de trouver un emploi intéressant. Ceci lui a permis d'échapper rapidement aux travaux de copie mal rémunérés. On peut donc considérer ce processus comme révélateur d'une stratégie d'enracinement par le biais linguistique, mais le cas de Certain de La Meschaussée est exceptionnel.

# Investissement dans l'économie locale

Les activités professionnelles développées par les nobles émigrés n'ont eu le plus souvent pour autre but que de survivre en attendant le retour en France. Les émigrés se sont improvisés commerçants ou enseignants, choisissant des métiers qui ne nécessitaient pas de savoirfaire technique particulier. Ils sont très peu nombreux à avoir voulu se former professionnellement. Si certains

- 18. Adalbert Chamisso est du reste tellement atypique qu'il est souvent pris pour un huguenot ou classé avec eux. Voir Ch. Weiss qui le cite dans son livre sur le refuge (Histoire des réfugiés protestants de France depuis la révocation de l'édit de Nantes jusqu'à nos jours, 1853, 2 vol., Éd. du Layet, 1980,
- pp. 205-206): « Adalbert Chamisso [...] se rattacha entièrement à la colonie ».
- 19. Baron de Norvins, Souvenirs d'un historien de Napoléon. Mémorial de J. de Norvins, publié avec un avertissement et des notes par L. de Lanzac de Laborie..., Paris, E. Plon, Nourrit, 1896-1897, 3 vol. Ses parents maquillèrent son départ sous forme de « voyage d'étude ». Ce type de voyage de formation des jeunes nobles était courant sous l'Ancien Régime.
- 20. Certain de La Meschaussée, Souvenirs d'un gentilhomme limousin, Aurillac, impr. Poirier-Boutreau, 1933.
- 21. Rien de comparable donc avec la médiation effectuée par les huguenots. Voir Eckart Birnstiel, « les Réfugiés huguenots en Allemagne au XVIII<sup>e</sup> siècle », in Jean Mondot, Jean-Marie Valentin, Jürgen Voss (s.d.), Allemands en France, Français en Allemagne, Jan Thorbecke Verlag, Sigmaringen, 1992, pp. 73-87.
- 22. Baron de Vitrolles, Souvenirs autobiographiques d'un émigré (1790-1800), Paris, Émile-Paul frères, 1924.
- 23. Sur l'intérêt décroissant des Allemands à l'égard de la culture française, voir l'article de Hans-Jürgen Lüsebrink, Rolf Reichardt, « Histoire des concepts et transferts culturels, 1770-1815 », Genèses, n° 14, janvier 1994, pp. 27-41.

Émigrés, vagabonds, passeports

Karine Rance
L'émigration nobiliaire française
en Allemagne: une « migration
de maintien » (1789-1815)

auteurs sont parvenus à une relative aisance, il est très rare qu'un noble ait mis en place en Allemagne une activité ayant des objectifs à long terme<sup>24</sup>.

Ces activités n'ont pas survécu au départ de leurs entrepreneurs. La plupart des nobles émigrés ont en effet abandonné leurs activités après leur retour en France, pour occuper un emploi au service de l'État français ou pour se replier sur les terres familiales. L'énergie des émigrés à leur retour était tournée vers la récupération et l'indemnisation des biens et non vers la poursuite d'activités amorcées en Allemagne.

La superficialité de l'investissement économique des émigrés ne doit pas être liée à de quelconques questions de dérogeance: le problème ne se posait plus depuis la chute de la royauté, puisque la dérogeance provoquait une perte des privilèges nobiliaires (essentiellement l'exemption des impôts roturiers). Or ces privilèges avaient été abolis à partir de 1789<sup>25</sup>. Le lecteur, en outre, note dans les mémoires un changement des mentalités à ce sujet. On aurait pu croire le principe de dérogeance si prégnant que, même après sa disparition légale, il aurait prévenu un noble d'exercer une profession «ignoble». En réalité les nobles qui quittèrent l'armée pour travailler en étaient fiers, même quand la distinction entre la profession choisie et la domesticité était mince. L'idée de se révéler capable de «gagner sa vie» était désormais valorisante<sup>26</sup>. Certes, des émigrés sont restés sous les drapeaux. Mais s'ils n'ont pas cherché d'autre emploi, c'est, écrivent-ils, parce qu'ils n'imaginaient pas quelle autre profession aurait pu être la leur, ce qui témoigne plus d'un manque d'imagination et d'une incapacité d'adaptation que d'un mépris à l'égard d'un emploi jugé avilissant. Et s'ils critiquent «les paresseux de Hambourg», cela relève à mon sens du mépris du «militaire» à l'égard du «civil» (qui de plus a trahi la «cause» des émigrés).

- 24. Ceci en revanche semble plus fréquent en Angleterre.
- 25. Bonne mise au point dans Guy Richard, La Noblesse d'affaire au xviii siècle, A. Colin, 1974, rééd. 1997, chap. I, «La dérogeance: mythes et réalités».
- 26. Cette évolution était sensible dès le XVIII<sup>e</sup> siècle dans certaines branches professionnelles comme la marine marchande, mais elle s'étend en émigration à de nombreuses professions. G. Richard, La Noblesse d'affaire..., op. cit.
- 27. Plusieurs documents attestent de ce type de démarches: voir par exemple à Berlin, Geheimes Staatsarchiv I. HA Rep. 122, Französische Kolonie, 7 B II, n° 71 (le marquis de Saint Mexant demande à passer sous la juridiction de la colonie française), et n°69 (liste des émigrés français acceptés dans la colonie).

# Reconnaissance politique

Aucun auteur n'exprime dans ses mémoires le désir qu'il aurait eu d'obtenir un statut politique spécifique en Allemagne. Si certains émigrés se sont rapprochés de la communauté huguenote de Berlin dans l'espoir d'y être assimilés et d'obtenir les mêmes droits<sup>27</sup>, ceci doit être considéré, me semble-t-il, comme une démarche de circonstance. En effet les émigrés étaient dans une situation délicate, puisqu'ils ont été rapidement interdits de séjour

dans de nombreux territoires allemands soucieux d'éviter un conflit avec la France. Aussi les plus astucieux d'entre eux cherchaient-ils par tous les moyens, en général les suppliques adressées aux souverains, à obtenir le droit de rester. Assignies évoque ainsi les démarches qu'il a faites auprès du roi de Prusse pour rester à Rées; la marquise de Nadaillac explique comment elle a obtenu la protection de ce même roi, mais ni l'un ni l'autre ne présentent ces démarches autrement que comme une solution provisoire, en restant dans la logique originelle qui est celle du retour prévu en France. Certain de La Meschaussée écrit qu'il a été «inscrit au nombre des bourgeois étrangers de Hambourg». Mais il a utilisé presque immédiatement son passeport hambourgeois pour rentrer en France<sup>28</sup>. D'autre part il n'indique pas avoir effectué lui-même de requête pour obtenir ce passeport, qui paraît lui avoir été offert spontanément par la ville de Hambourg.

Ces démarches ne doivent pas être interprétées, à mon sens, comme l'expression d'une volonté d'enracinement en Allemagne, mais comme le signe d'une capacité d'adaptation à un environnement politique défavorable. On ne retrouve donc pas trace de la volonté de reconnaissance politique collective qu'expriment les huguenots.

Certains mémorialistes sont devenus courtisans d'un prince, mais rares sont ceux qui ont joué un rôle clé au service d'une puissance étrangère. Est-ce parce que les États allemands ne leur faisaient pas confiance et ne leur ont pas proposé de tels postes? Ou est-ce dû à un refus de trahir le roi de France en effectuant ce «transfert de fidélité» qu'évoque M. Yardeni au sujet des huguenots<sup>29</sup>? La plupart des auteurs insistent sur leur fidélité à l'égard de la monarchie française et éprouvent le besoin de se disculper lorsqu'ils ont servi une puissance étrangère. Les mémorialistes d'origine lorraine se justifient par «des traditions de fidélité envers nos anciens souverains »<sup>30</sup>, d'autres par une «espèce de naturalisation »<sup>31</sup>.

Mais les mémoires ont été écrits après le retour en France, dans un climat difficile pour les émigrés à qui l'on reprochait d'avoir pris les armes contre leur patrie et d'avoir servi des puissances étrangères. Les auteurs ont donc pu chercher à se justifier rétrospectivement en se présentant comme de «bons patriotes» fidèles à leur roi et à leur patrie.

L'examen des critères retenus révèle que les territoires allemands n'ont jamais été envisagés par les émigrés 28. Certain de La Meschaussée, Souvenirs d'un gentilhomme..., op. cit., chapitres XV et XVI.

29. M. Yardeni, «Le refuge allemand et la France. Histoire d'une aliénation », in Frédéric Hartweg, Stefi Jersch-Wenzel (hrg.), Die Hugenotten und das Refuge: Deutschland und Europa, Colloquium Verlag, Berlin, 1990, pp. 187-203.

30. Comte de Neuilly, *Dix ans..., op. cit.*, p. 193. Des liens étroits unissaient la maison des Habsbourg à celle des Habsbourg-Lorraine, liens revivifiés en 1736 par le mariage de l'impératrice Marie-Thérèse avec le duc François-Étienne de Lorraine.

31. L.J.A. marquis de Bouillé, Souvenirs et fragments pour servir aux mémoires de ma vie et de mon temps, 1762-1812, publiés pour la Société d'histoire contemporaine par P.-L. de Kermaingnant, Paris, Picard et fils, 1906, t. I, p. 4.

Émigrés, vagabonds, passeports

Karine Rance
L'émigration nobiliaire française
en Allemagne: une « migration
de maintien » (1789-1815)

comme le lieu «d'incarnation» de leurs projets, mais uniquement comme un lieu de refuge et de survie. L'Allemagne est donc un «espace-ressources» et non un «espace investi».

# La colonie française, un espace tiers?

Ce schéma espace investi/espace-ressources aurait pu être modifié par la présence en Allemagne d'un espace tiers, celui des colonies françaises, jouant le rôle d'interface avec l'Allemagne.

Trois mémorialistes seulement évoquent la présence des huguenots, mais brièvement, comme Faurichon de la Bardonnie qui souligne leur rôle dans la diffusion du français en Allemagne<sup>32</sup>. Le silence des autres ne peut être interprété comme une défaillance de la mémoire, car les lettres ou journaux intimes écrits en émigration ne font pas davantage mention de la colonie française en Allemagne. Certes l'identification des huguenots était malaisée puisqu'ils utilisaient alors l'allemand dans leurs relations avec l'hors-groupe, alors que le français était réservé aux relations familiales ou au culte<sup>33</sup>. Il me semble toutefois que les émigrés étaient en mesure de reconnaître les huguenots, puisqu'ils les mentionnent parfois dans leurs écrits, mais cette identité était probablement si peu prégnante que les huguenots ne sont pas désignés comme tels mais comme Allemands par les mémorialistes. Il est possible que les huguenots aient été pour la plupart si bien assimilés qu'ils apparaissaient comme des Allemands aux yeux des émigrés.

Si la distinction entre huguenots et Allemands n'est pas plus perceptible, il faut aussi que les huguenots aient eu un comportement propre à ne pas se faire reconnaître, ce qui signifie pas d'animosité ni de sympathie particulière à l'égard des émigrés. En ce sens l'explication de Dampmartin au sujet de la froideur des huguenots à l'égard des émigrés me semble excessive:

«Le pasteur Erman reprochait avec l'éloquence de la morale et de la religion, aux Français établis à Berlin, la dureté qu'ils montraient en ne recevant pas, à son exemple, les émigrés comme des frères malheureux; mais la bienfaisance de cet homme vénérable dérobait à sa vue, que les victimes de la révocation de l'édit de Nantes avaient traîné sur leurs pas la haine des classes privilégiées. [...] Ces ressentiments, transmis de bouche en bouche, atteignaient les ecclésiastiques et les nobles »<sup>34</sup>.

- 32. Faurichon de la Bardonnie, Mémoires d'émigration d'un gentilhomme périgourdin (1791-1797), Bordeaux, Archives départementales, 1983, p. 66.
- 33. Catherine Yon, «Le Refuge en Hesse et l'élaboration d'une "mémoire" huguenote », *Lendemains 38-39* (1985), pp. 46-58.
- 34. Dampmartin, Mémoires sur divers événements de la révolution et de l'émigration, Paris, Hubert, 1825, vol. 2, p. 183.

Si la rancune était aussi vivace que l'auteur semble le penser, d'autres mémorialistes s'en seraient vraisemblablement fait l'écho. Il est plus probable que les huguenots ne se soient pas sentis solidaires des Français: confrontés à leurs anciens compatriotes, les huguenots pouvaient mesurer tout ce qui les en différenciait<sup>35</sup>.

D'autres motifs d'animosité des huguenots à l'égard des émigrés peuvent toutefois être avancés. Les huguenots ont pu voir avec une certaine aigreur arriver les émigrés qui les privaient, par leur présence, de la spécificité et de la légitimité de leur identité française et noble (pour certains d'entre eux). Erman publie le tome IX des Mémoires pour servir à l'histoire des réfugiés français, parce que, écrit-il dans l'avertissement,

«[...] un faux aperçu, dans le parallèle qu'on a fait dans quelques mémoires du temps entre le Refuge et l'émigration, m'ont engagé à rectifier sur ce point l'opinion de quelques écrivains estimables, qui ont réduit à la classe des marchands, artisans ou laboureurs ceux que la révocation de l'édit de Nantes rejeta du sein de leur ancienne patrie.»

Erman publie les listes «des militaires et des nobles appartenant aux colonies françaises» pour rappeler qu'il y avait aussi des nobles parmi les huguenots<sup>36</sup>.

Un autre conflit pouvait se développer sur le terrain professionnel. Les émigrés occupaient des emplois qui étaient jusque-là les plus recherchés par les huguenots instruits, c'est-à-dire les places de précepteurs et des dames de compagnie<sup>37</sup>. Or Henri Duranton écrit que le marché du travail dans ce secteur était déjà saturé dans les années 1780. L'arrivée massive des émigrés n'a pu qu'aggraver la situation et placer les deux groupes en concurrence.

Il ne semble donc pas que la colonie française ait constitué un espace tiers de médiation<sup>38</sup>. La présence des huguenots n'a pas modifié significativement les rapports que les émigrés entretenaient avec les Allemands, sauf dans des cas exceptionnels comme celui de Chamisso, à qui l'entremise d'Erman a facilité l'implantation en Allemagne<sup>39</sup>. La confrontation avec ces descendants germanisés de Français a pu, en revanche, modifier les rapports que les émigrés entretenaient avec la France, dans le sens d'une prise de conscience de leur spécificité et de leur identité française face à l'altérité huguenote.

- 35. Étienne François « Du patriote prussien au meilleur des Allemands », in Rudolf von Thadden, Michèle Magdelaine, Le Refuge huguenot, 1685-1985, Paris, Colin, 1985, pp. 229-243.
- 36. Il le fait aussi, dit-il, parce que la révolution a dispersé « l'illustre corps » de la noblesse française, et a suscité de nombreuses demandes de renseignements: on peut penser que des membres de cet « illustre corps » ont voulu savoir en arrivant en Allemagne s'ils n'avaient pas des ancêtres huguenots, afin de faciliter leur réception dans la colonie française.
- 37. Henri Duranton, « Un métier de chien: Précepteurs, demoiselles de compagnie et bohème littéraire dans le refuge allemand », *Dix-huitième Siècle*, 17, 1985, pp. 297-315.
- 38. Les exemples qui viennent d'être présentés sont essentiellement prussiens. Hambourg abritait aussi une importante colonie française mais les mémorialistes y ayant séjourné ne l'évoquent pas. Cela pourrait confirmer la faiblesse des contacts entre les deux communautés, mais reste à vérifier. Malheureusement, comme l'indique Franklin Kopitzsch (Grundzüge einer Sozialgeschichte der Aufklärung in Hamburg und Altona. Beiträge zur Geschichte Hamburgs, Herausgegeben vom Verein für Hamburgischegeschichte, Band 21. Hans Christians Verlag, Hamburg, 1982, p. 206, note 799, aucune étude récente n'a été écrite sur les émigrés à Hambourg. Il faut donc attendre la réouverture des archives de Hambourg.
- 39. René-Marc Pille, « Chamisso et les huguenots berlinois. Un lien paradoxal entre l'Émigration et le Refuge », Le Miroir allemand. Revue Germanique Internationale, n° 4, 1995, pp. 215-221.

Émigrés, vagabonds, passeports

Karine Rance L'émigration nobiliaire française en Allemagne: une « migration de maintien » (1789-1815)

# Une impossible évolution vers une migration de rupture

P.-A. Rosental présente les deux types de migrations comme des idéal-types sujets à évolution. Une migration de maintien peut devenir une migration de rupture soit au cours de la première génération d'émigrés, soit, ce qui est plus fréquent, au cours des générations ultérieures. Mais je ne crois pas que cette évolution soit inéluctable et que seule l'occasion ou l'obligation de rester ait manqué aux émigrés pour effectuer une migration de rupture.

Comparons l'évolution du comportement des émigrés et des huguenots de la première génération<sup>40</sup>. Le processus est au départ le même. Les huguenots pensaient partir pour peu de temps et évitaient, au début, de s'éloigner des frontières ou de prendre des engagements dans le pays d'accueil, engagements qui les entraveraient au moment du retour. Des paysans avaient ainsi refusé dans les premiers temps de construire des maisons sur les terres qui leur avaient été attribuées, tout comme les émigrés, au début, n'achetaient pas de maisons mais les louaient. Ce refus d'un enracinement laissa bientôt place chez les huguenots à un autre sentiment: ils comprirent que le séjour dans le pays d'accueil allait se prolonger; de même les émigrés font le deuil, après la défaite de 1792, de leurs espoirs d'un retour à courte échéance. Chacun prit alors des dispositions pour organiser sa vie à moyen terme. Mais les huguenots ont accepté de rester définitivement en Allemagne, étape qui n'a jamais été franchie par les émigrés. Ceux-ci ont préféré rentrer dès que l'amnistie napoléonienne le leur permit, avant même que le pouvoir monarchique soit restauré. Certains ont mené après leur retour des activités contre-révolutionnaires, d'autres ont adhéré au nouveau régime, mais le plus grand nombre a choisi la neutralité.

Ces retours agacent la comtesse de Neuilly qui y voit un nouveau phénomène de mode:

«C'est une épidémie. La plupart ne savent point pourquoi ils sont sortis et savent moins encore pourquoi ils rentrent »<sup>41</sup>; «la mode est maintenant de rentrer, comme jadis de sortir »<sup>42</sup>.

Elle refusera de rentrer jusqu'à la Restauration des Bourbons.

Mais la rapidité de la réaction des émigrés, qui se sont jetés en France dès que Napoléon leur en a offert la possibilité, et alors qu'ils le considéraient comme un usurpateur,

<sup>40.</sup> Le comportement des huguenots est décrit par M. Yardeni, *Le Refuge...*, op. cit., p. 107.

<sup>41.</sup> Lettre de la comtesse de Neuilly du 13 mai 1800 adressée à son fils, in comte de Neuilly, Dix ans..., op. cit.

<sup>42.</sup> Ibid., p. 326.

suggère un processus plus complexe qu'un simple phénomène de mode. Comment expliquer en effet qu'ils aient pu ainsi renoncer à leurs idéaux et à leur combat, à ce qui les avait officiellement poussés à émigrer? Ceci aurait été inimaginable pour les huguenots, qui, en émigrant, «se sont arrachés à ce qui était leur vie parce que sauvegarder leur foi leur paraissait le plus important »43. Même si certains ont ponctuellement abjuré pour régler des affaires en France, ils repartaient ensuite dans leur pays d'accueil et demandaient à être réintégrés dans leur Église<sup>44</sup>. Les retours effectués ensuite au XVIIIe siècle par des descendants de huguenots, retours individuels et non massifs, ne furent pas nécessairement pensés comme un «retour au pays». La France était considérée comme une destination possible, comme un espace «connu», mais pas comme le pays d'origine.

Texier, né en 1755 dans une famille huguenote de Hambourg effectue à partir de 1782 un long voyage qui le conduit aux États-Unis, puis au Portugal, à Londres et, seulement six ans après son départ (en 1788), en France où sa mère avait été élevée. Malgré une très forte implication dans l'ensemble des mémoires, l'auteur n'évoque aucune émotion particulière lorsqu'il atteint la terre de ses ancêtres. Il épouse une Française, mais préfère vivre à Londres pour ses affaires et pour éviter la Révolution qu'il réprouve. La France apparaît ici comme une destination possible, mais non prioritaire. L'auteur n'évoque jamais son arrivée en France comme un retour au pays<sup>45</sup>.

Pour comprendre la démission des contre-révolutionnaires et leur retour massif, il faut s'intéresser aux relations qu'ils ont eues avec la France et l'Allemagne, et aux problèmes identitaires auxquels ils ont été confrontés.

# Un départ placé sous le signe du retour

Comme l'écrit la comtesse de Neuilly, les émigrés avaient quitté la France sans réfléchir ni mesurer les conséquences de leur acte, sous l'effet d'un phénomène de mode. Au nom de l'honneur, chaque famille devait envoyer au moins un homme combattre aux côtés des princes. La question fut discutée en famille dès les premiers départs en 1789-1790. L'argument essentiel en faveur de l'émigration était la défense de l'honneur nobiliaire, dans un système de valeurs chevaleresques.

À ceci s'ajoutent les pressions de l'environnement: les nobles du voisinage et les révolutionnaires eux-mêmes ne pouvaient concevoir que des nobles choisissent de rester.

<sup>43.</sup> M. Magdelaine, «Francfort-surle-Main, plaque tournante du refuge», in R. von Thadden, M. Magdelaine, Le Refuge huguenot, op. cit.

<sup>44.</sup> M. Yardeni, *Le Refuge..., op. cit.*, p. 116.

<sup>45.</sup> Papiers Texier (BL), Bibliothèque historique de la ville de Paris, manuscrit 2858 : mémoires.

Émigrés, vagabonds, passeports

Karine Rance
L'émigration nobiliaire française
en Allemagne: une « migration
de maintien » (1789-1815)

Certains révolutionnaires, comme Sieyès, retournèrent le «mythe germanique» des origines de la noblesse française contre les aristocrates: «Pourquoi [le Tiers état] ne renverrait-il pas dans les forêts de la Franconie toutes ces familles qui conservent la folle prétention d'être issues de la race des conquérants et d'avoir succédé à des droits de conquête?»<sup>46</sup>

D'autre part les jeunes militaires, surtout les cadets, espéraient vivre une aventure et rapporter de l'émigration une gloire militaire qu'aucune guerre ne leur avait encore offerte. Tous les émigrés, jeunes ou non, hommes ou femmes, espéraient recueillir au retour les fruits (titres ou postes) de ce qu'ils présentent dans les mémoires comme un sacrifice. Une lecture attentive révèle que le départ de France n'a jamais été vécu comme un arrachement, mais bien au contraire comme un immense soulagement.

Ce départ irréfléchi (ils imaginaient partir pour deux ou trois mois) s'intégrait pourtant à leurs yeux dans une stratégie contre-révolutionnaire dont l'objectif était d'aller au dehors chercher un soutien militaire et de revenir rapidement en France à la tête d'une armée internationale pour combattre les révolutionnaires. Les émigrés sont partis non en fugitifs comme certains historiens l'ont écrit, mais, pensaient-ils, en «preux chevaliers», pour sauver la monarchie française. Il me semble qu'il y a là une différence importante entre les huguenots et les émigrés: s'ils espéraient tous rentrer, le retour eut un sens différent pour chaque groupe. Les premiers espéraient en émigrant pouvoir infléchir la politique française avec l'aide des noblesses étrangères. Les huguenots, en revanche, allèrent se réfugier à l'étranger en attendant un éventuel revirement de la politique de Louis XIV qui leur permettrait de rentrer. Dans un cas il s'agit d'un départ forcé et subi dans l'espoir de se voir offrir la possibilité de rentrer, dans l'autre d'un départ voulu pour changer le contexte politique par un retour en force. Le départ des émigrés fut donc, d'un point de vue idéologique, placé sous le signe du retour. Ceci influence le rapport des migrants avec l'État français, mais aussi avec les représentants du pouvoir monarchique français en exil.

En effet la déception fut grande pour la plupart des émigrés quand ils s'aperçurent que les puissances étrangères ne leur apporteraient pas l'aide qu'ils attendaient et qu'il aurait été peut-être plus efficace de rester combattre en France. La prise de conscience fut assez rapide chez

46. Sieyès, Qu'est-ce que le Tiers État?, Paris, réed. Flammarion, 1988, p. 44. Sur les origines de ce mythe, datant du xvie siècle et dont Boulainvilliers, en particulier, élabore la théorie au début du xvIIIe siècle, voir : Arlette Jouanna, L'idée de race en France au XVIe siècle et au début du xviir siècle, Montpellier, 1981, pp. 409 et suiv.; André Devyver, Le sang épuré. Les préjugés de race chez les gentilshommes français de l'Ancien Régime (1560-1720), 1973, éd. de l'Université de Bruxelles. Avant la Révolution le mythe germanique avait déjà été retourné contre les nobles pour les exclure de la nation.

certains qui, convaincus de l'inutilité de leur combat, prirent alors la décision de quitter l'armée qui les employait. Elle fut plus lente chez ceux qui restèrent dans l'armée de Condé. Ceux qui s'étaient persuadés de leur erreur tactique pouvaient rentrer sans avoir le sentiment de trahir leur cause: certains d'entre eux avaient perdu tout espoir d'une Restauration royaliste lorsque Napoléon accéda au pouvoir. Parallèlement, à cause du durcissement de la politique française à leur égard, les émigrés furent bloqués à l'étranger. Ils regrettèrent alors d'avoir quitté la France, reprochèrent aux princes de les y avoir encouragés, et de ce fait refusèrent d'assumer la responsabilité d'une décision qu'ils avaient prise sans réfléchir et sous influence. Cette rancune à l'égard des chefs de l'émigration a favorisé l'acceptation du retour dans la France napoléonienne, et l'abandon de la cause royaliste (même s'ils furent nombreux à s'engager aux côtés de Louis XVIII en 1814).

L'État français pour sa part n'a pas eu la même attitude vis-à-vis des deux groupes de migrants. Il n'a pas chassé les contre-révolutionnaires, qui sont partis de leur plein gré, sans le plus souvent avoir été persécutés directement, contrairement aux prêtres réfractaires, ou aux huguenots qui n'avaient guère le choix sauf à abjurer. Rien n'obligeait en effet les nobles à émigrer jusqu'au début de 1792 date à laquelle la situation devint plus dangereuse pour eux. L'État n'a légiféré qu'après leur départ<sup>47</sup>. Les premières mesures datent de 1791, et répondaient à des considérations mercantilistes (comme pour les huguenots du reste). Mais la constitution de 1791 réaffirmait ensuite «la liberté de choisir son domicile dans ou hors du royaume», qui figurait dans la Déclaration des droits de l'Homme. Il faut attendre que la menace de l'invasion devienne sérieuse pour que la France s'alarme réellement du rassemblement des émigrés sur le Rhin. Mais même alors, les lois votées à l'encontre des émigrés comportaient assez d'exceptions pour qu'un émigré astucieux parvienne à rentrer. Enfin dès 1801-1802, les mesures d'amnistie napoléoniennes ont permis aux émigrés, qui réalisaient ainsi leur vœu le plus cher, de rentrer définitivement. Napoléon avait en effet besoin de la noblesse française pour asseoir le régime impérial: toutes ces mesures furent très pragmatiques et non l'expression d'une plus grande tolérance.

Les émigrés ont donc un rapport différent avec l'État français qui ne les a pas rejetés aussi nettement qu'il

47. Ces mesures sont détaillées dans: J. Vidalenc, Les Émigrés..., op. cit., première partie.

Émigrés, vagabonds, passeports

Karine Rance
L'émigration nobiliaire française
en Allemagne: une « migration
de maintien » (1789-1815)

l'avait fait pour les huguenots, établissant les conditions propices pour que la France reste «l'espace investi». Alors que les protestants ont dû attendre la Révolution pour obtenir le droit de rentrer en France, l'État offrit rapidement aux émigrés la possibilité de revenir, à condition qu'ils acceptent le nouveau régime: certains opposants à Napoléon furent mis en résidence surveillée, d'autres en prison pour s'être prononcés contre lui. La plupart cependant respectèrent la neutralité exigée, sans parler de ceux qui ont rallié son régime. Ces derniers étaient les plus jeunes: ils espéraient pouvoir réussir dans l'Empire la carrière que Louis XVIII était incapable de leur proposer.

Pour que ce retournement d'opinion fut possible, il fallait que la mentalité des émigrés ait changé au cours de leur séjour en Allemagne.

Les modalités d'accueil en Allemagne sont peu favorables aux émigrés

Les mémorialistes restent silencieux sur la question de la reconnaissance juridique et sociale de la noblesse française par la noblesse allemande. C'est probablement leur fierté qui les empêche d'évoquer cette question, car un roturier, l'abbé Baston, rappelle que les nobles allemands étaient beaucoup plus précis que les Français sur la définition juridique de la noblesse et pouvaient pour cette raison tenir certains nobles français à distance:

«Le prince de Münster donnait un bal à la noblesse de son petit État. Une baronne de haut parage (je crois même qu'elle était comtesse) y avait amené une jeune demoiselle dont la beauté effaçait toutes les autres qui étaient là. Le prince s'étonne qu'elle ne danse pas, et interroge un des seigneurs présents: "Bien simple, répond aussitôt le courtisan, l'aimable Fräulein n'a pas seize quartiers" »<sup>48</sup>.

La reconnaissance sociale de la noblesse française était également problématique: cela se traduisait par la possibilité ou non pour des nobles appauvris, et qui parfois travaillaient au service d'un Allemand, d'accéder aux lieux de sociabilité nobiliaire allemande. La sœur du comte de Neuilly, qui était alors dame de compagnie, écrivait dans une lettre adressée à sa mère qu'elle ne pouvait pas assister aux festivités d'hiver car la tenue exigée était trop coûteuse<sup>49</sup>.

Les nobles n'ont donc pas toujours fait le choix de s'isoler: la noblesse allemande elle-même semble les avoir

48. Guillaume-André-René Baston, Mémoires de l'abbé Baston, chanoine de Rouen, d'après le manuscrit original, publiés pour la Société d'histoire contemporaine par l'abbé Julien Loth et Ch. Verger, Réimpression: Genève, Slatkine-Megariotis, 1977, vol. 1, p. 325. Souligné dans le texte.

49. Lettre du 27 février 1800 in comte de Neuilly, Dix ans..., op. cit.

écartés, à Vienne plus qu'ailleurs peut-être. La baronne du Montet témoigne de cette aversion qu'éprouvaient les nobles autrichiens à l'égard des Français<sup>50</sup>:

«Je parlerai d'une maison où nous fûmes reçues avec la plus aimable bienveillance quoique Françaises: je souligne ces mots, car, à cette époque, la Révolution qui avait succédé au débordement des mœurs du siècle de Louis XV avait fait de la França et des Français des objets de terreur et d'aversion pour les Allemands en général. »<sup>51</sup>

Cette maison est celle de la princesse de Crosalcowitz, née princesse Esterhazy, dont la gouvernante leur dit:

«Pour [leur] donner une grande idée de la vertu de la princesse, que pendant 40 ans de sa vie, elle n'avait pas vu un seul Français »<sup>52</sup>.

«Il y avait d'ailleurs alors à la Cour, dans la haute société, ainsi que dans les autorités supérieures, une méfiance pusillanime contre tous les Français en général, et particulièrement contre ceux d'un très haut rang, que l'on supposait infatués d'idées philosophiques et de préjugés contre les mœurs simples de la famille impériale.»<sup>53</sup>

Avec le peuple comme avec la bourgeoisie, la pierre d'achoppement était l'argent. Les nobles émigrés ont choqué les Allemands à leur arrivée par la dilapidation de leur fortune, puis par leur tendance à laisser des dettes derrière eux. Il est vrai que les nobles vivaient en France dans un système de représentation où les dépenses ostentatoires étaient indispensables<sup>54</sup>. Cette économie du luxe s'était effondrée en émigration, car les nobles émigrés avaient perdu ou n'avaient plus accès à une grande partie de leur fortune restée en France; mais leurs habitudes changèrent plus lentement. Ils admettaient difficilement de devoir discuter des prix pour n'obtenir qu'un logement médiocre, ou de voir un cocher changer le prix de la course une fois arrivés à destination. Ceci provoquait des frictions: un cabaretier dit ainsi à Louis de Polignac que

«les émigrés étaient des fripons qui [se servaient] disait-on des gens sans les payer »55.

La méconnaissance de la langue ne pouvait qu'accroître les incompréhensions. Les mémorialistes n'évoquent jamais cependant de réactions de xénophobie du peuple à leur encontre. Au contraire ils font souvent l'éloge d'une personne qui leur est venue en aide gracieusement.

Les auteurs reprochent en revanche aux États allemands de les avoir rejetés. Certains émigrés, selon

- 50. On retrouve les mêmes critiques, concernant en particulier la légèreté des Français, que celles qui étaient prononcées par les Allemands à l'encontre des huguenots. Voir R. von Thadden, « Du réfugié pour sa foi au patriote prussien », in R. von Thadden, M. Magdelaine, Le Refuge huguenot, op. cit., p. 220.
- 51. Baronne du Montet, Souvenirs..., op. cit., p. 29.
- 52. Ibid., p. 30.
- 53. Ibid., p. 35.
- 54. Norbert Elias, *La Société de cour*, Paris, Calmann-Lévy, 1974; R. Chartier, *op. cit.*
- 55. Bibliothèque Nationale, n.a. 5097: Louis de Polignac, Voyage d'un émigré, f° 2.

Émigrés, vagabonds, passeports

Karine Rance
L'émigration nobiliaire française
en Allemagne: une « migration
de maintien » (1789-1815)

Dampmartin<sup>56</sup>, trouvaient injuste d'être repoussés alors que les huguenots avaient été bien accueillis. Mais le contexte était très différent. Dampmartin reconnaît que les huguenots avaient été attirés par certains princes allemands pour relancer l'économie de leurs États. Or l'Allemagne de la fin du xviii<sup>e</sup> siècle n'avait plus besoin de la main-d'œuvre qui avait été nécessaire pour reconstruire le pays après la guerre de Trente Ans. Et les nobles émigrés, dénués de savoir-faire technique, n'étaient d'aucune utilité à l'Allemagne.

D'autre part les huguenots avaient été sollicités par les souverains allemands pour renforcer leur pouvoir. Mais les nobles français ne pouvaient pas être considérés comme d'éventuels piliers de l'absolutisme allemand. Ils avaient en effet une conception de l'État qui s'inscrivait dans une perspective laïcisée du pouvoir, très différente de la conception spirituelle qu'en avaient les huguenots<sup>57</sup>. De plus ils se considéraient comme les protecteurs du peuple contre l'arbitraire royal et avaient donc tendance à s'opposer au pouvoir monarchique. Les émigrés, bien qu'étant contre-révolutionnaires, constituaient donc des éléments déstabilisateurs pour la politique allemande.

En outre, de peur des représailles françaises, les autorités allemandes (princes et villes) chassèrent de leurs territoires les émigrés qui le supportèrent très mal. Ces derniers n'obtinrent pas le soutien rapide et général qu'ils attendaient des États allemands dans leur combat contre la Révolution. Ceci fut interprété par les émigrés comme une trahison à l'égard de la cause royaliste, chaque État préférant tirer parti de la situation pour affaiblir la France:

«Au reste, les émigrés n'eurent que médiocrement à se louer des puissances qui combattaient moins contre la Révolution que pour elles-mêmes, l'histoire en rend témoignage. Les émigrés, on le sait, étaient à peine tolérés; on ne permettait de rentrer qu'à ceux qui avaient des biens dans le pays envahi; on les voyait partout avec une défiance jalouse; enfin, ce qui dit tout, la conquête se faisait ici au nom de l'empereur d'Allemagne, là au nom du roi d'Angleterre.»<sup>58</sup>

Face à cet accueil mitigé des populations et franchement hostile des gouvernements allemands à partir de 1792, la position des émigrés a évolué. Dans un premier temps ils avaient valorisé l'Allemagne et revendiquaient même des origines allemandes, reprenant à leur compte

56. Dampmartin, Mémoires sur divers événements de la révolution et de l'émigration, Paris, Hubert, 1825, vol. 2, p. 182.

57. Fritz Wolf, «Selbsthauptung und Integration der Hugenotten in Hessen» in Frédéric Hartweg, Steffi Jersch Wenzel, Die Hugenotten und das Refuge: Deutschland und Europa, Berlin, 1990, pp. 205-217.

58. Comtesse Dauger, Souvenirs d'émigration, Caen, Legost, 1858, pp. 57-58.

le mythe germanique: la noblesse française descendrait selon eux des envahisseurs Francs, dont la supériorité sur le peuple gaulois aurait permis de conquérir le territoire et le pouvoir<sup>59</sup>. Mais par la suite ils rejetèrent le pays d'accueil accusé de les avoir mal reçus. Ils se comparèrent alors, comme avaient pu le faire les huguenots<sup>60</sup>, aux juifs cherchant la terre promise:

« Nous étions comme les Israélites dans le désert, rêvant la terre promise » <sup>61</sup>.

Mais la terre promise désignée par les émigrés était la France alors que celle des huguenots était l'Allemagne.

# Vers une réaffirmation de l'identité française

Aucune des caractéristiques des nobles émigrés ne leur permettait de s'identifier à un groupe spécifique: ni leur noblesse, ni leur confession, ni leur nationalité.

La rareté des évocations de questions confessionnelles révèle que l'identité catholique était trop peu prégnante pour avoir pu servir de critère de différenciation face aux Allemands. Plusieurs facteurs expliquent cette relative indifférence.

Rares étaient les émigrés pratiquant régulièrement le culte catholique<sup>62</sup>. Un officier de l'armée de Condé s'en étonne dans ses mémoires: d'après cet auteur, les Condéens, partis pour défendre le trône et l'autel, n'assistaient jamais aux offices religieux mais lisaient volontiers les ouvrages des philosophes des Lumières. Ceux qui souhaitaient assister à une messe ne rencontraient pas pourtant d'obstacle véritable, même en terre protestante, grâce aux possibilités offertes dans les ambassades de pays catholiques<sup>63</sup> et grâce aux nombreux prêtres insermentés réfugiés en Allemagne, qui installaient au besoin une chapelle dans leur chambre. Enfin la plupart des nobles émigrés, comme il était courant à l'époque, étaient favorables au principe de la religion d'État. Ils ne s'étonnaient donc guère de ne pas pouvoir pratiquer ouvertement leur religion<sup>64</sup>.

Ils furent davantage surpris par la tolérance qu'ils rencontraient et qui leur valut un accueil souvent meilleur en Allemagne protestante qu'en Allemagne catholique. Cette tolérance avait toutefois des limites. À Hambourg, le frère de Certain de La Meschaussée dut renoncer à une carrière d'orfèvre car la corporation refusait d'y laisser entrer un catholique: on lui demanda de se convertir, ce

- 59. Voir note 46.
- 60. M. Yardeni, le Refuge..., op. cit., p. 107.
- 61. Comte de Moriolles, Mémoires du comte de Moriolles sur l'émigration..., Paris, P. Ollendorff, 1902, p. 41.
- 62. La pratique religieuse était plus courante chez les femmes.
- 63. Le culte catholique était pratiqué dans la chapelle de l'ambassade d'Espagne à Hambourg.
- 64. Voir comte Ferrand, Mémoires du comte Ferrand, ministre d'État sous Louis XVIII, publiés pour la Société d'histoire contemporaine par le vicomte de Broc, Paris, A. Picard et fils, 1897, chap. vi. Il défend le principe de la religion d'État, exigé par le droit politique, même si la tolérance peut être considérée comme un droit naturel. Même position chez les huguenots, voir: M. Yardeni, «Érudition et engagement: l'historiographie huguenote dans la Prusse des Lumières», Francia, 1981, n° 9, pp. 584-601.

Émigrés, vagabonds, passeports

Karine Rance
L'émigration nobiliaire française
en Allemagne: une « migration
de maintien » (1789-1815)

65. Gonthier-Louis Fink, « Das Wechselspiel zwischen patriotischen und kosmopolitischuniversalen Bestrebungen in Frankreich und Deutschland (1750-1789)», in Ulrich Hermann, Volk-Nation-Vaterland, Hambourg, Meiner, 1996, pp. 151-184. Il faut veiller du reste à ne pas faire d'anachronisme: les termes de patrie, de nation et de patriotisme n'avaient pas alors le même sens. Voir: Jacques Godechot, «Nation, patrie, nationalisme et patriotisme en France au xviiie siècle », Annales historiques de la Révolution Française, nº 206, octobre-décembre 1971. La patrie fait l'objet dans la France pré-révolutionnaire d'un débat qui oppose Voltaire et Rousseau, le premier, plus cosmopolite, considérant que la patrie est le lieu où l'on se sent bien et non le lieu de naissance, le second estimant que la patrie est le pays où l'on est né, si l'on y est libre. Ce débat, puis la Révolution chargèrent les mots de patrie et de patriotes d'une connotation révolutionnaire.

- 66. Mary Douglas, Ainsi pensent les institutions, Usher, 1989, p. 42.
- 67. Expression de L. Fleck reprise par M. Douglas, *id.*, p. 12.

qu'il refusa. Près de Hambourg également, une communauté catholique fut chassée car les pasteurs locaux l'accusaient de prosélytisme. Mais en général les émigrés n'ont pas été désignés avant tout comme catholiques, ou, s'ils l'ont été, cette identification n'était pas discriminante. Deux hypothèses peuvent être avancées pour expliquer l'attitude des Allemands: soit les questions confessionnelles n'avaient plus en Allemagne le même poids qu'un siècle plus tôt, soit les Allemands croyaient aussi que les émigrés ne resteraient pas longtemps et que le danger n'était donc pas si grand.

L'identité française n'était pas opératoire dans les premières années de l'émigration, car les émigrés l'avaient refoulée lorsqu'ils s'étaient sentis rejetés en tant qu'aristocrates puis comme «émigrants» par la nation française. Moriolles écrit qu'en 1792, après la défaite, il se sentait «errant sans patrie». Cette dénégation de l'identité française était facilitée par un processus qui s'était développé tout au long du xvIII<sup>e</sup> siècle parmi la noblesse française, aboutissant à une valorisation du cosmopolitisme, alors que la patrie devenait une notion assez floue<sup>65</sup>.

Les émigrés nobles n'ont donc pas trouvé de principe unificateur dans ces identités. Repoussés de France et d'Allemagne, ils auraient pu affirmer plus fortement une identité collective propre, mais ils s'en sont révélés incapables. Leur dispersion après la défaite de 1792 et leur mobilité géographique, la multiplicité des trajectoires individuelles qui en résulte, et enfin l'incapacité des chefs de l'émigration à s'entendre entre eux et à réunir tous les émigrés sous une même bannière, n'ont pas permis aux émigrés de s'identifier aux membres d'un groupe légitimé<sup>66</sup>, ce qui a plusieurs conséquences.

Contrairement aux huguenots, les émigrés n'ont pas disposé d'instance représentative en Allemagne susceptible de donner du poids à leurs revendications. Le comte de Provence, voulait être reconnu comme représentant du pouvoir royal français en exil. Mais aux yeux des souverains allemands, même après la mort de Louis XVII, il n'était qu'un prétendant en exil. Les émigrés n'avaient donc aucun moyen d'exprimer des revendications communes auprès des autorités allemandes. D'autre part l'émigration ne constituait pas un groupe aux contours définis, doté de règles et d'un «style de pensée »<sup>67</sup>. C'est pourquoi les émigrés ont craint une déculturation, que Neuilly exprime lorsqu'il écrit qu'il

s'inquiétait d'une «babélisation» de son esprit. Cette crainte provoqua deux réactions.

Dans un premier temps les émigrés préférèrent se replier sur les micro-sociétés françaises. Ils n'observaient la réalité allemande qu'à travers le prisme français68, et certains évitaient d'avoir des contacts avec l'altérité. Ceci apparaît dans les mémoires où l'auteur évoque si peu l'Allemagne que l'on pourrait ignorer dans quel pays il a émigré s'il ne nommait quelques lieux de cantonnement. Le franchissement de la frontière dans le sens France-Allemagne est parfois effacé des mémoires. Ce silence révèle que l'auteur n'a pas alors eu véritablement conscience d'émigrer. Parallèlement, après avoir nié leur identité française, les émigrés se la réapproprient, par un processus qui en exclue les révolutionnaires: « nous étions de bons Français et [...] ce n'est pas pour notre plaisir que nous avons abandonné nos foyers. [...] Lorsque nous avons vu les révoltés arborer une autre cocarde, nous avons dû chercher les moyens de les combattre; c'était le vrai patriotisme. »<sup>69</sup>

Puis un nouveau sentiment se développa: les émigrés ressentirent une nostalgie, d'abord vis à vis de la petite patrie, puis de la France entière. Le séjour à l'étranger leur avait fait prendre conscience de leur attachement à leur terre natale. De plus les contacts que les émigrés avaient avec leurs compatriotes, pendant des cessez-le-feu par exemple, s'amélioraient. Les émigrés accusaient de plus en plus souvent les « factieux » d'avoir entraîné le « bon peuple » français dans la Révolution. Les victoires napoléoniennes enfin réveillèrent en eux l'orgueil national. La plupart des émigrés éprouvèrent dès lors un fort désir de rentrer en France, et profitèrent de la première occasion que Napoléon leur offrit pour réaliser leur projet.

\* \*

Le modèle proposé par P.-A. Rosental s'est révélé opératoire pour l'émigration contre-révolutionnaire, et peut être exporté d'un cadre national à un cadre international. Il nous a permis d'aboutir aux conclusions suivantes.

La France était pour les émigrés «l'espace investi», le cadre dans lequel ils souhaitaient réaliser leurs projets, tant matrimoniaux que professionnels ou politiques. On ne trouve aucun indice d'une stratégie d'enracinement en Allemagne, qui reste un «espace-ressources». La faiblesse

<sup>68.</sup> Voir Karine Rance, «La "référence allemande" dans les mémoires des émigrés français partis dans les pays de langue allemande pendant la Révolution française », à paraître dans Michel Espagne, Katharina Middell, Matthias Middell (éd.), Archiv und Gedächtnis, Leipzig, 1998.

<sup>69.</sup> Chevalier de Villebresme, Souvenirs..., Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1897, p. 144.

Émigrés, vagabonds, passeports

Karine Rance
L'émigration nobiliaire française
en Allemagne: une « migration
de maintien » (1789-1815)

de leur investissement a été un frein aux transferts culturels. Les huguenots enfin n'ont pas joué le rôle d'interface entre les émigrés et l'Allemagne.

Le «différentiel spatial» a influencé le comportement des migrants comme le suggère P.-A. Rosental, mais dans le sens d'une réaffirmation de l'identité française intensifiée par le désir de revoir la terre natale. Le retour en France a constitué la vraie rupture, car l'espace d'origine dans lequel les émigrés souhaitaient être réintégrés avait profondément changé.

Quelques modifications peuvent toutefois être apportées à ce modèle. Le premier point concerne l'évolution du comportement des migrants. Il ne semble pas qu'une migration de maintien évolue systématiquement vers une migration de rupture: les émigrés n'ont jamais souhaité ni pu franchir ce pas. Pour en avoir la certitude, il faudrait pouvoir suivre les émigrés et leurs descendants après le retour en France. Les études existantes sur la noblesse française sous la Restauration confirment notre hypothèse en indiquant un repli sur les terres familiales.

L'autre point concerne les sources. Les documents autobiographiques (mémoires, journaux intimes ou lettres) permettent d'affiner l'analyse par l'utilisation d'indicateurs supplémentaires<sup>70</sup>, tels que l'intérêt pour la culture d'accueil, l'investissement professionnel ou politique. Avec de telles sources, l'historien peut faire une place à l'individu, à sa personnalité et à ses motivations propres.

\* \*

# Une figure emblématique: le baron de Vitrolles (1774/75- 1854)<sup>71</sup>

Le Fils d'un conseiller au parlement d'Aix auquel il devait succéder, Vitrolles est élevé dans une grande austérité. À dix ans il est envoyé au collège. Fin 1788 ou début 1789, l'abbé de Pina, son oncle, l'emmène dans un voyage en Suisse. Vitrolles y découvre le lac de Genève en même temps qu'il lit La Nouvelle Héloïse dont il a subtilisé un exemplaire à son oncle. Ses parents et sa grand-mère les rejoignent. C'est là que les premiers événements de 1789 les surprennent: « Nous nous trouvâmes ainsi émigrés avant qu'il y en eût. »

- 70. P.-A. Rosental fonde son étude sur l'examen de généalogies.
- 71. Vitrolles a été retenu non parce qu'il est l'exemple type de l'émigré, mais au contraire parce qu'il a croisé dans son parcours atypique pratiquement toutes les situations et types d'émigrés possibles.

Début 1791 il entre avec grade d'officier dans le corps des Chevaliers de la Couronne, fondé par le comte de Bussy en Savoie. « Rome n'est plus dans Rome; elle est toute où nous sommes » écrit-il lors d'un petit voyage qu'il fait en France. En 1792 le corps des Chevaliers quitte la Savoie pour se réunir à l'armée de Condé à Mannheim. Les chevaliers ne jouent qu'un rôle très mineur dans la campagne de 1792. Ils passent l'hiver 1792-1793 sur les rives du Rhin, « ne voyant l'ennemi [le Français] qu'à travers le fleuve. »

Ils reçoivent des nouvelles de France par un journal français imprimé à Bâle. À la suite de l'exécution du roi de France, Vitrolles écrit: « Nous maudissions les chefs qui nous avaient conduits et nous retenaient si loin de ces lieux où nous aurions pu rendre notre mort utile à la cause sacrée que nous aurions voulu défendre. » Après la campagne de 1793 beaucoup plus éprouvante que la précédente, Vitrolles va se reposer dans sa famille restée en Suisse.

Par un concours de circonstances il fait la connaissance de la duchesse de Bouillon qui souhaite alors « trouver un jeune homme à qui elle eût pu confier le bonheur et l'avenir de sa fille adoptive. En effet, et dans les circonstances données, on ne pouvait songer à choisir qu'une personne d'opinions et d'intérêts semblables à ceux de la duchesse, c'est-à-dire un émigré ». La duchesse de Bouillon était d'origine allemande (elle était la sœur du landgrave de Hesse-Rheinfels), mais vivait en France et était parfaitement intégrée à la cour de Versailles avant la Révolution, car elle avait épousé un Français le « dernier duc de Bouillon, malheureuse créature difforme, cul-de-jatte, et à moitié idiot ». Elle avait émigré en Suisse puis en Allemagne dès les premiers événements révolutionnaires.

Le mariage entre Vitrolles et la fille de la duchesse de Bouillon, Thérésia de Folleville, est conclu en 1795. La seule condition est qu'il abandonne sa carrière militaire, ce qu'il fait sans grands regrets mais non sans quelques scrupules. Cette alliance le propulse dans la haute société émigrée et allemande: en route pour Rothembourg, qui dépend du landgrave de Hesse-Rheinfels et où doit se dérouler le mariage, il fait la connaissance de Castries, puis il est présenté à la cour de Cassel. «Jamais changement de vie ne fut plus complet que le mien. Après trois ou quatre années de guerre, d'activité, de misère, je me trouvais sans occupation, sans ambition, et en pleine jouissance d'une fortune qui n'était pas à moi. Je sentis le besoin de ne pas m'engourdir dans de tels loisirs, et celui de réparer ce que

Émigrés, vagabonds, passeports

Karine Rance
L'émigration nobiliaire française
en Allemagne: une « migration
de maintien » (1789-1815)

mes campagnes m'avaient fait perdre au point de vue de l'instruction. » Il apprend l'allemand, « que je parlais assez mal, quoique je fusse un des plus forts parmi mes camarades », et reprend le latin. Sous la tutelle de la duchesse de Bouillon il découvre la littérature anglaise et les sciences. Puis le quatuor composé du jeune couple, de la duchesse de Bouillon et de son ami le prince de Salm rentre à Erfurt, où la duchesse accueille les émigrés les plus en vue dans son salon. Le prince de Salm emmène parfois Vitrolles à Weimar où il rencontre Goethe, Wieland et Herder et s'amuse de l'étiquette « un peu gothique » de la cour.

Après l'accouchement de sa femme (1796), il rend visite à sa propre famille qui a dû fuir Lausanne envahie par les Français pour se réfugier en Souabe, au bord du lac de Constance.

En 1797, après la naissance d'un deuxième enfant, le quatuor s'apprête à rentrer en France, mais les nouvelles mesures prises contre les émigrés à la suite du 18 Fructidor leur barrent la route. Ils s'arrêtent en chemin, à Offenbach, où ils restent huit mois. La duchesse envoie sa fille, Mme de Vitrolles, en France pour régler des affaires. La jeune femme se renseigne aussi sur l'état de la fortune de son époux qu'elle trouve bien abîmée, mais découvre qu'il n'est pas sur la liste des émigrés (les prénoms portés sont ceux du père de Vitrolles qui est décédé). Elle en obtient un certificat.

Pendant ce temps, Vitrolles est allé au cours de l'été 1798 en Angleterre avec la duchesse de Bouillon. Le voyage se termine par un scandale qui provoque une rupture définitive avec la duchesse. Ces événements, que Vitrolles passe sous silence dans ses mémoires, le ramènent en Allemagne, à Hambourg. Il y rencontre Klopstock et découvre une toute autre société émigrée: celle des affaires.

Ne parvenant pas à obtenir un passeport pour rentrer en France, il rejoint sa mère et sa grand-mère à Constance. Il passe l'hiver à étudier la langue et la philosophie allemandes (Kant), « Mais tous mes désirs se tournaient vers la France. Je ne songeais qu'à y rentrer, à quelque prix que ce fût. J'avais besoin de changer ma vie, et j'espérais en trouver une nouvelle dans mon pays natal. Les difficultés étaient grandes. L'émigration et mes services dans l'armée de Condé ne tendaient pas à les diminuer. »

Après quelques péripéties, il finit par rejoindre sa femme à Paris en 1800. Il devient maire de Vitrolles (HautesAlpes) et conseiller général du département, mais garde ses distances vis-à-vis du nouveau régime. Il reprend contact avec le comte d'Artois en 1814, joue un rôle dans des négociations secrètes, ce qui lui vaut le titre de ministre secrétaire d'État au cours de la première Restauration (1814). Il continue à jouer un rôle politique dans la seconde Restauration (à partir de 1815), et les meilleurs salons parisiens lui sont ouverts. La révolution de juillet 1830 marque la fin de sa carrière politique. La duchesse de Berry l'entraîne dans une tentative d'insurrection légitimiste en Vendée en 1832. L'arrestation de la duchesse le ramène à Paris, où il rédige ses mémoires, puis meurt en 1854.

Son fils, né en 1796, lieutenant-colonel de la Garde royale, démissionnaire en 1830, meurt à Nancy en 1870. Il avait épousé une fille du marquis d'Arbaud de Jouques. Sa fille, née en 1797, non mariée, meurt à Florence en 1829, alors que Vitrolles y était en poste de ministre plénipotentiaire.

#### Il existe trois éditions de ses mémoires:

Mémoires et relations politiques du baron de Vitrolles, publiés selon le vœu de l'auteur, par Eugène Forgues, Paris, G. Charpentier, 1884, 4 parties en 3 vol.

Souvenirs autobiographiques d'un émigré. Le Crime du président d'Entrecasteaux. L'Armée de Condé. Le Mariage d'un émigré. La Duchesse de Courlande et la duchesse de Dino. La Rentrée d'un émigré. 1790-1800. Publiés avec une introduction, des notes et un index des noms, par Eugène Forgues. Paris, É. Paul frères, 1924, XL-256 p. Édition limitée à la période révolutionnaire.

Mémoires de Vitrolles. Texte intégral établi par Eugène Forgues, présenté et annoté par Pierre Farel. Paris, Gallimard, 1950-1952, 4 parties en 2 vol.